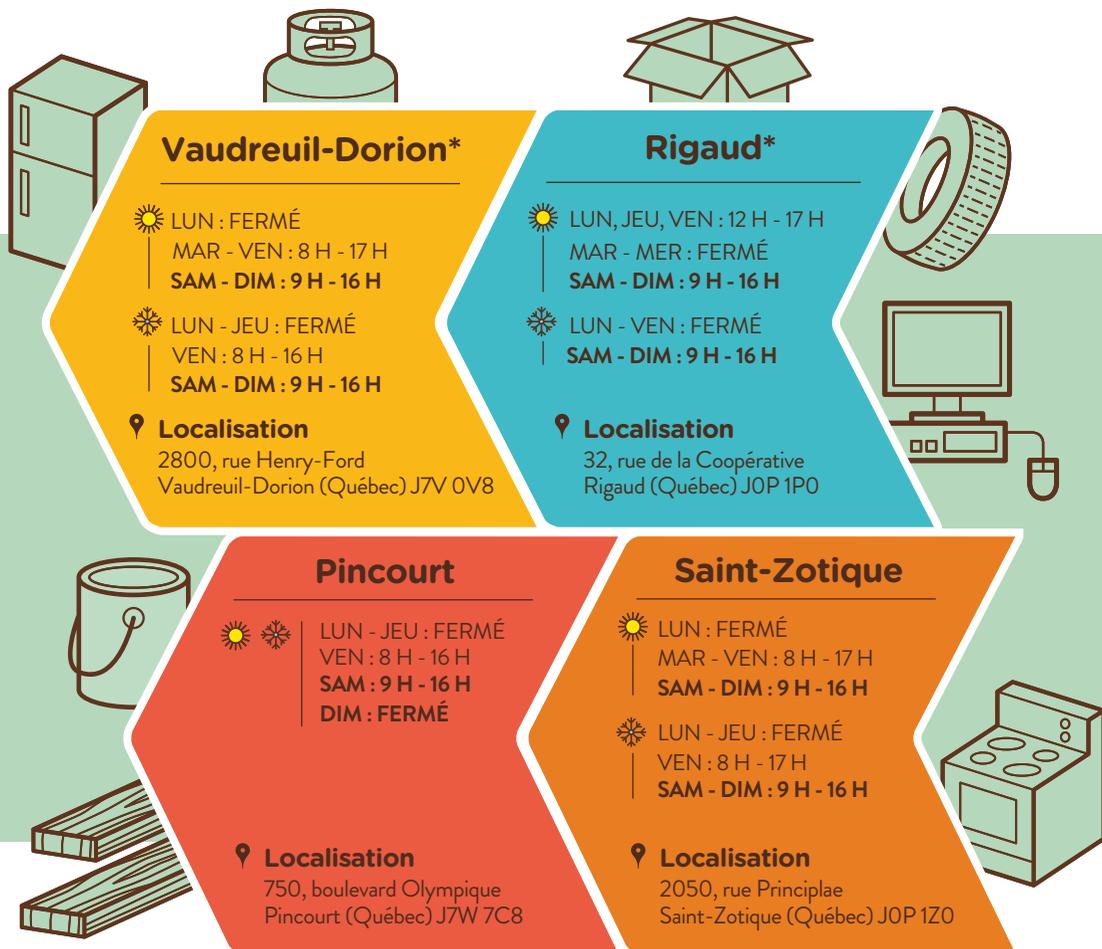


Réseau des ÉCOCENTRES de Vaudreuil-Soulanges

Pour bénéficier des services du Réseau des écocentres, vous devez être un résident de l'une des 23 municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.



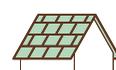
☀ Horaire d'été : du 1^{er} avril au 30 novembre
❄ Horaire d'hiver : du 1^{er} décembre au 31 mars

www.tricycle-mrcvs.ca

* Les petits ICI (Industries, Commerces et Institutions) du territoire (quantités comparables au secteur résidentiel) peuvent bénéficier des services des écocentres de Vaudreuil-Dorion et Rigaud. Pour plus d'information, composez le 450 455-5434 pour joindre la ligne Info-Écocentre.

Matières acceptées

➤ : Écocentre à Vaudreuil-Dorion ➤ : Écocentre à Rigaud ➤ : Écocentre à Saint-Zotique ➤ : Écocentre à Pincourt



Bardeaux d'asphalte



Encombrants métalliques et métaux ferreux



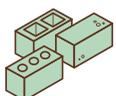
* Vidés de tout fluide s'il y a lieu.
** Appareils non fonctionnels.
cuisinières / lave-vaisselle / machines à laver / sècheuses / fours / réservoirs chauffe-eau ou chauffe-huile / petits électroménagers et appareils électriques non fonctionnels / tondeuses / souffleuses / etc.



Matériaux de construction secs



céramique / gypse / verre / fenêtres / toilettes / baignoires et douches en fibre de verre ou en plastique / etc.



Matériaux d'excavation



asphalte / béton / brique / pierre / sable et gravier



Encombrants non métalliques et non réutilisables



meubles rembourrés / tapis / matelas / toiles de plastique / matériaux isolants / etc.



Polystyrène (styromousse et plastique PS)



alimentaire, des emballages ou de construction



Halocarbures



* Appareils non fonctionnels.
réfrigérateurs / congélateurs / climatiseurs et déshumidificateurs



Pneus hors dimension



Pneus avec ou sans jante



* Sans les sacs de plastique.



Bois traité et contreplaqué



bois d'œuvre / meubles en bois / palettes / mélamine



Produits électroniques



téléviseurs / lecteurs DVD, CD ou vidéos / radios / ordinateurs et imprimantes / appareils audiovisuels / etc.



Résidus domestiques dangereux



* Seuls les contenants fermés, identifiés de 20 litres (5 gallons) ou moins sont acceptés.



adhésifs / aérosols / bonbonnes de carburant pour le camping / bonbonnes et cylindres de gaz comprimé / décapants / époxydes / extincteurs portatifs résidentiels / filtres à huile / huiles / liquides de refroidissement / pesticides / produits chimiques pour piscine / produits d'entretien / produits nettoyants / propane / etc.



Peinture, ampoules, batteries

(Produits de la responsabilité élargie des producteurs)



résidus de peinture et leur contenant : apprêt, primer, teinture, vernis, peinture en aérosol / lampes au mercure : ampoules fluocompactes, tubes fluorescents, ampoules à décharge à haute intensité / batteries et piles : rechargeables ou à usage unique de 5 kg et moins



Carton



* Boîtes pliées.



Autres matières



bicyclettes, vêtements, jouets, petits articles de maison fonctionnels, livres, cassettes, CD, DVD